

*République Française*  
*Département : AVEYRON*  
*Arrondissement : Millau*  
**SALMIECH - Commune**

Séance du jeudi 30 mai 2024

Délibération N° DE\_2024\_044

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14
Date de la convocation : 24/05/2024		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente mai deux mille vingt-quatre, à 20 heures 31, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT ().

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT (), Monsieur Robert BOS (), Madame Cécile SAVY (), Monsieur Pierre CARCENAC (), Monsieur Simon FOURNIER (), Madame Muriel LAPIERRE (), Madame Marie-Reine RIVIERE (), Monsieur Alain VERNHES (), Monsieur Nathan CARCENAC, Monsieur Adrien COLOMB, Monsieur Patrick PENNEC, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE, Monsieur Thierry PALAZETTI

Représentés : Monsieur Gilles SEGURET () représenté par Monsieur Jean-Paul LABIT ()

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL ()

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Simon FOURNIER () est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Délibération de la décision modificative n°1 - SALMIECH 2024**

**Le Maire expose au Le Conseil Municipal**

que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Investissement		Recettes	Dépenses
231-10	Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	-1 000,00 €
2112-124	Terrains de voirie	0,00 €	1 000,00 €

Date de transmission de l'acte: 12/06/2024

Date de réception de l'AR: 12/06/2024

012-211202551-DE\_2024\_044-DE

A G E D I

DE\_2024\_044

TOTAL INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
TOTAL	0,00 €	0,00 €

**LE CONSEIL municipal après en avoir délibéré**

**Autorise les virements de crédits tels que définis ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT ()  
Président de séance



Monsieur Simon FOURNIER ()  
Secrétaire de séance